

L'Ecole de Val d'Arry

Informations utiles rentrée scolaire 2025-2026

10 Classes de la petite section au CM2



La direction de l'établissement est assurée par Monsieur Frédéric Thébault.

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée sont de 235 élèves.

Pour les enfants nés en 2022, et les nouveaux arrivants dans la commune)

Les inscriptions se font en deux temps :

1. Inscription administrative
Dématerialisée à la mairie de Val d'Arry de préférence Avant le 30 avril 2025.
Documents téléchargeables sur le site de la mairie de Val d'Arry www.valdarry.fr

Veillez nous faire parvenir par mail scolaire@valdarry.fr ou par courrier dans la boîte aux lettres de la nouvelle mairie de Val d'Arry :

- la fiche de renseignements ci-jointe ou téléchargeable sur le site de la mairie qui nous permettra notamment de vous contacter si besoin par mail ou par téléphone
 - photocopies de votre livret de famille. En cas de séparation du couple : produire la dernière décision de justice justifiant la fixation de la résidence habituelle de l'enfant
 - photocopie d'un justificatif de domicile. Si vous êtes hébergés, merci de contacter la mairie.
 - photocopies des vaccins du carnet de santé de votre enfant ou attestation de votre médecin indiquant que votre enfant est à jour de vaccination.
 - un certificat de radiation si votre enfant est déjà scolarisé.
 - justificatif de votre quotient familial (CAF).
- 2. Inscription pédagogique avec visite de l'école de Val d'Arry**
Après l'inscription administrative déposée en Mairie, Monsieur Thébault, directeur de l'école, fixera un rendez-vous d'inscription par téléphone directement auprès des parents.

VOTRE ENFANT EST DÉJÀ INSCRIT À L'ÉCOLE

Vous remplirez et retournerez en Mairie le bulletin d'inscription remis dans le cahier de votre enfant avant le 30 avril 2025.

POUR LES PARENTS ET LES ÉLÈVES

Une réunion d'information de rentrée sera organisée le jeudi 4 septembre 2025 par la Mairie. Une réunion sera organisée dans chaque classe par chaque enseignant courant septembre.

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE

Maternelle, CP, CE1 : 8h30 - 11h30 et 13h15 - 16h15

CE1/CE2, CM1 CM2 : 8h45 - 11h45 et 13h30 - 16h30

Les parents concernés par les 2 horaires d'entrée et de sortie à l'école pourront déposer les fratries à 8h30 et les récupérer à 16h30. La surveillance de ces 2 quarts d'heure, prise en charge par la Commune, est assurée par les agents de l'école.

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES ASSURÉS PAR LA MAIRIE

La garderie périscolaire

Elle est située dans les locaux de l'école. Un goûter est distribué aux enfants à partir de 16h15 dans le restaurant scolaire et une étude surveillée est en place pour les enfants du CE1 au CM2 de 17h00 à 17h45.

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

De 7h20 à 8h20 et de 16h15 à 18h30.

Tarifs

Matin : 1.80 €

Soir de 16h15 à 17h45 : 2.50 €. (Goûter compris)

Soir de 17h45 à 18h30 : 1.00 €

(Sous réserve de nouveaux tarifs)

Contact Mairie :

scolaire@valdarray.fr

les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis matins
de 8h30 à 11h30 au 06 85 12 10 33

Katy Herfort (Responsable du Périscolaire)



DE L'ÉCOLE AU COLLÈGE ...

Le Collège Simone Veil de Villers-Bocage accueille les enfants de la 6ème à la 3ème.

Tous les renseignements sur <http://college-simone-veil.etab.ac-caen.fr>

Transport scolaire 2024-2025

Les « Transports scolaires » - Rentrée 2025 à destination des collégiens et des lycéens
Inscriptions sur le site : www.transport-scolaire.normandie.fr

Informations pratiques :

www.normadcar14.fr

- Pour retrouver les horaires par commune ou par ligne, cliquez sur la rubrique "Se déplacer"
- Pour connaître l'arrêt de bus le plus proche de votre domicile, cliquez sur le "Plan interactif" en page d'accueil et calculez votre itinéraire
- Pour recevoir les informations, intempéries, déviations... : inscrivez-vous à la rubrique "Se déplacer/ Infos trafic/ Alerte trafic SMS"

Cantine

Tarif 3.10 € le repas quelle que soit la classe.

La demi-pension est réglable d'avance par trimestre scolaire et pour le nombre réel de jours scolaires prévus.

(Sous réserve de nouveaux tarifs)



RESTAURANT SCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Quotient familial	2024-2025
Inférieur à 620 €	2.73 €
Entre 621 € et 820 €	3.32 €
Entre 821 € et 1100 €	3.97 €
Supérieur à 1 101 €	4.61 €
Tarif enfant en famille d'accueil	2.73 €
Tarif Adulte	4.84 €
Repas spécifique pour raison médicale apporté par un enfant	Accueil gratuit de l'enfant au restaurant scolaire

Un justificatif de quotient familial sera exigé. En l'absence, le tarif maximal sera appliqué. Une réduction de 20 % sera appliquée sur la tarification du 3^{ème} enfant scolarisé à Val d'Arry.

Le service à table pour les maternelles et le self-service pour les élémentaires (3 services) fonctionnent entre 11h30 et 13h20 avec une moyenne de 210 rationnaires par jour.



Le transport scolaire

Deux circuits sont en place : Secteur TOURNAY-SUR-ODON/LE LOCHEUR et Secteur NOYERS-BOCAGE/MISSY.

L'inscription et le paiement sont à effectuer sur le site internet de la Région Normandie www.transports.normandie.fr/transport scolaire

Les circuits sont disponibles sur le site internet : www.valdarry.fr

PAUSE MÉRIDIDIENNE - ACTIVITÉS

La pause méridienne est un temps pour se restaurer, pour se détendre, un moment pour se divertir. Elle se déroule de 11h30 à 13h30.

La Mairie de Val d'Arry s'est engagée, pour la rentrée scolaire de septembre 2024, à améliorer les conditions d'accueil et d'animation des enfants sur ce temps de pause méridienne, en signant une convention de partenariat avec l'Association Familles Rurales déjà très impliquée sur les temps de loisirs les mercredis et les vacances scolaires. Malika et Romane, animatrices, sont présentes dans l'équipe du midi et proposent des activités telles que bricolage, lecture, cuisine, sport dans la cour de récréation et au gymnase, et aussi temps libre.



Les enfants apprécient cette nouvelle organisation du temps de repas. Ils aiment se servir, débarrasser leur plateau, et ressentent moins de bruit dans la cantine grâce aux 3 services. Ils apprécient les activités proposées, l'équipe d'animation ainsi que les temps libres.

Préparation et dégustation de soupe par les CM1-CM2, Encadrés par Malika.

LE CENTRE DE LOISIRS

Les animateurs du Centre de Loisirs de Val d'Arry accueillent les enfants de 3 à 12 ans pendant toutes les vacances scolaires et les mercredis, dans les locaux de l'Ecole.

Cet accueil de loisirs est géré par l'Association Familles Rurales.

Ouverture de 9h00 à 17h00 avec accueil garderie à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.

- Service Enfance-Jeunesse - Pré-Bocage Intercom 02 31 77 57 48

Directrice du centre de Loisirs :

Mme Malika LEPAS

Té debate : 07.66.72.78.14

malika.lepas@famillesrurales.org

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Présidente de l'association : Elodie ROJAT

<https://www.facebook.com/apeminovaldarry>

L'APEMINO est l'association des parents d'élèves de l'Ecole de Val d'Arry. Constituée de parents bénévoles motivés et dynamiques, nous organisons des actions, des événements dans le but de financer les différentes activités scolaires de vos enfants.

L'association a besoin de vous lors des événements mais également lors de leur préparation. Nous tenons régulièrement les parents d'élèves informés des différentes réunions qui ont lieu en général une fois par mois. Votre participation nous est précieuse et indispensable.

Nous comptons sur vous, et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans une ambiance agréable et conviviale.



adresse mail des délégués des parents d'élèves

parents_eleves.noversy@mail.com